

Association Hannibal Barca (AHB)
Siège social (chez Raphaël Grandfils) :
7, place Adolphe Chérioux
75 015 Paris
www.hannibal-le-carthaginois.com

Procès-verbal de la quatrième assemblée générale annuelle du 19 septembre 2020

Le samedi 19 septembre 2020, à partir de 18 h, les membres de l'Association se sont réunis chez le président (Claude Grandfils) en assemblée générale ordinaire sur convocation (comprenant l'ordre du jour) diffusée par courriers électroniques des 30 août et 16 septembre 2020.

Compte tenu des mesures COVID (le trésorier étant cas-contact), le siège social était indisponible.

Présents :

Claude Grandfils, président
Raphaël Grandfils, trésorier (par téléphone, cause COVID)
Patrick Esteve, vice-président
Éric Tréguier, vice-président

Avaient donné mandat :

Jean-Jacques Cozzari, Giuseppe Lagani et Maria-Rosaria Russi (à Raphaël Grandfils)
Jean-Sylvestre Morabito (à Éric Treguier)

L'Assemblée a été présidée par Claude Grandfils, président de l'Association.

Il a été assisté de Raphaël Grandfils, au téléphone à distance (cause COVID), secrétaire de séance et trésorier de l'Association.

L'ordre du jour a été rappelé par le président. Il a notamment été discuté des points suivants.

Rapport d'activité

Le rapport d'activité a été diffusé à tous les membres actifs de l'Association et avait été adopté par le Bureau du 9 septembre 2020.

Il a été à nouveau présenté par le président, soumis à débat puis au vote et adopté à mainlevée à l'unanimité des présents et représentés. Il est joint au présent procès-verbal.

Débats

Il a été notamment débattu des modalités de soutien de l'Association à Graziano Tevere, membre de l'Association, qui envisage de faire à pied un trajet sur la route d'Hannibal.

Rapport financier

Le trésorier a rappelé les termes du rapport financier, déjà diffusé à tous les membres actifs de l'Association. Le rapport financier a été soumis à débat puis au vote et adopté à main levée à l'unanimité des présents et représentés. Il est joint au présent procès-verbal.

À cette occasion, la proposition d'un membre du Bureau de porter le montant de la cotisation de 10 à 20 euros a été évoquée.

Après débat, cette suggestion a été rejetée, les besoins financiers de l'Association ne le justifiant pas, en l'état.

Il est rappelé aussi que tout membre peut faire un don, au-delà du paiement de sa cotisation.

Élection du Bureau

Rappel

Les membres du Bureau sont élus pour 2 ans. En 2019, 6 membres du Bureau ont été élus ou réélus. Seul le mandat de Patrick Esteve, élu en 2018, venait à expiration.

Patrick Esteve a présenté à nouveau sa candidature. Aucune autre candidature n'a été déposée.

Résultats du scrutin

(à bulletins secrets, conformément aux statuts).

4 votants (mandats compris).

Le vote étant à bulletins secrets, Raphaël Grandfils n'y a pas participé à distance.

Patrick Esteve : 4 voix, **élu**

Composition du nouveau Bureau :

Patrick Esteve
Claude Grandfils
Raphael Grandfils
Jean-Pascal Jospin
Khalled Melliti
Jean-Sylvestre Morabito
Eric Treguier

Le Bureau devra se réunir, conformément aux statuts, pour déterminer les rôles de chacun (président, trésorier, secrétaire, etc.).

Ce sera le mercredi 14 octobre, en conférence téléphonique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Le présent procès-verbal de la réunion a été dressé par le secrétaire de séance et signé par lui et le président.

À Paris, le 12 septembre 2020

Signatures :

**Claude Grandfils
Raphaël Grandfils**

Pièces jointes :

- rapport d'activité 2020

- rapport financier 2020 (sur l'exercice clos au 31 décembre 2019)